

## Thème : Etre une entreprise RGPD responsable

### Appropriation de la réglementation et mise en place des process documentaires au sein d'une TPE/PME

#### Objectifs pédagogiques de la formation

*Prérequis : Pas de prérequis académique nécessaire.*

*Situation requérante : Etre en charge ou associé à la mise en place et au respect du RGPD sur le plan documentaire RH.*

- Comprendre la norme
- S'approprier les étapes de la démarche de mise en conformité
- Bâtir sa to do-list
- Implémenter une démarche spécifique (outils, actions) PME
- Echanger sur les bonnes pratiques

#### Contenu et déroulement

##### 1. **Propos introductif : l'entreprise RGPD responsable, un changement de gouvernance**

- ✓ Principes de base : responsabilité, transparence, confiance
- ✓ Les objectifs du RGPD
- ✓ L'échéance du 25 mai 2018
- ✓ Les autorités de contrôle
- ✓ Responsabilité et sanctions

##### 2. **Les concepts de base à manier**

- ✓ Définitions
- ✓ Le droit des personnes
- ✓ Le DPO : rôle et missions
- ✓ La notion de risque
- ✓ Les opportunités à saisir

##### 3. **La vision globale de la démarche**

- ✓ Un projet transverse
- ✓ Liberté dans la méthode
- ✓ La démarche globale

##### 4. **Le plan d'action en 7 étapes (ateliers/ exercices / mises en pratique seront proposés avec des outils opérationnels à l'appui)**

- Action n°1 Designer une équipe et un DPO
- Action n°2 Cartographier les traitements
- Action n°3 Trier, prioriser et documenter
- Action n°4 Identifier et minimiser les risques
- Action n°5 Réorganiser les process internes
- Action n°6 Communiquer en interne et en externe
- Action n°7 Documenter et mettre à jour la conformité

##### 5. **Bâtir sa feuille de route en fonction du plan d'actions**

*Chaque participant va élaborer son plan d'action par priorité sur la base d'une grille méthodologique*

## 6. RGPD et données RH : les bonnes pratiques

- ✓ Politique RGPD et procédures internes
- ✓ Formation et information des collaborateurs
- ✓ Rappel des règles élémentaires de sécurité informatique
- ✓ Modification du règlement intérieur et de la charte informatique